



Mairie : Tél : 02 43 74 08 08
mairie-lombron@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-lombron.fr
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
De 09h à 12h et de 14h45 à 17h30

Agence Postale Communale

Tél 02 43 81 84 75
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi, samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 12h
14h à 16h

Bibliothèque

Lundi 16h à 18h00
Mercredi 10h à 12h
15h à 18h00
Samedi 10h à 12h

Ecole Pierre de Ronsard

Tél 02.43.76.63.21
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr

Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél : 02 43 89 47 44

Maison France Services - Montfort-le-Gesnois

Tél : 02.43.76.70.25

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h00
Vendredi de 14h à 18h00
Samedi de 9h à 12h

Syvalorm.fr

Tél : 02 43 20 93 23

Prochaine collecte des sacs jaunes :

Mercredis 13 et 27 juillet 2022

LOMBR'EN FETE – SAMEDI 18 JUIN

Ce samedi 18 juin tôt le matin, sous une forte chaleur, les bénévoles des associations lombronaises et les élus se sont retrouvés au complexe sportif en vue d'installer les matériels nécessaires aux exposants présents sur le marché de 10 H à 17 H.

A partir de 10 H le public est présent et les animations se mettent en place : randonnée et course enfants. A 12 H 00 c'est l'envolée des 100 pigeons. Beau spectacle pour un grand nombre d'enfants présents.

Après un moment de restauration, organisé par le Comité des Fêtes, les activités reprennent : escape game en centre bourg, démonstration de tennis, de tennis de table, pétanque, spectacle équestre... et très nombreuses autres animations proposées par Familles Rurales, Vivre à Lombron, Patapouf, Générations Mouvement, bibliothèque et en final match de foot sous une chaleur écrasante.

Après la sardinade de fin de soirée, le concert avec le groupe Swallows réunit un public nombreux très participatif et la journée se termine par un beau feu d'artifice.

Très belle réussite pour cette 1^{ère} édition de LOMBR'EN FETE du samedi 18 juin. Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les participants qui malgré une journée caniculaire ont répondu présents.



Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV

Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

Médecins de garde : 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

Dentiste : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**

Infirmières : K. BLOT - G.PAPPENS **07 88 23 84 27**

sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45

Masseur Kinésithérapeute

Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN **07 64 11 88 00**

Psychologue : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**

Services d'Urgence

Où trouver un défibrillateur cardiaque

Sur les murs de :



- ⇒ La grange « musée » place de l'église.
- ⇒ Des vestiaires du foot
- ⇒ De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Permanences des Adjoints de 10h à 12h à la mairie.

Claude MEDARD Adjoint à l'entretien du domaine communal **02/07**
Vincent GODEFROY Adjoint vie scolaire - jeunesse - vie associative et sport **09/07**

A noter qu'aucune démarche administrative ne sera réalisée lors de ces permanences.

Pendant la période estivale, il n'y aura pas de permanence.

Cependant les adjoints restent disponibles sur rendez-vous.

Menu du 30 juin au 5 juillet 2022

Vendredi 1^{er} : Radis, Dahl de lentilles, riz, fromage, gâteau roulé
Lundi 4 : Salade d'haricots verts, émincé de bœuf, blé, fromage, fruit
Mardi 5 : Œufs mayo, crumble de courgettes basilic, fromage, salade de fruits
Jeudi 7 : Pastèque, chipolatas, chips, fromage, glace.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 juin 2022

Compte rendu presse

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Réforme des règles de publicité des actes des collectivités

A compter du 1er juillet 2022, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Aménagement de la zone humide : demande de subvention

La commune a bénéficié du soutien du Pays du Mans pour réaliser une étude de faisabilité en vue de la restauration et de la valorisation de la zone humide. La commune sollicite l'aide du club de Mécènes du Patrimoine naturel des Pays de la Loire pour ce projet d'aménagement.

Prochain conseil municipal le 6 juillet

L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site web : www.mairie-lombron.fr

Communiqué Préfecture de la Sarthe :

Arrêté préfectoral en date **28 juin 2022**, plaçant certains bassins sous le régime de limitation ou d'interdiction des usages de l'eau. Nous passons de "crise" à "alerte renforcée". L'ensemble de cet arrêté est consultable en Mairie ou sur le site web.



Communiqué Préfecture de la Sarthe :



Recommandations en matière de lutte contre la reprise épidémique du virus de la Covid-19 en France

Nous appelons votre attention sur la hausse constatée du taux d'incidence et du taux de positivité du virus de la Covid-19 depuis le mois de juin. Le département de la Sarthe enregistre, en effet, un début de reprise épidémique avec un taux d'incidence qui est passé de 193 cas pour 100 000 habitants au 31 mai à 605 cas pour 100 000 habitants au 28 juin.

Par conséquent, à l'approche de la période estivale qui occasionnera un brassage de populations, nous tenons à vous rappeler l'importance du respect des gestes barrières et vous communiquer plusieurs recommandations formulées par le gouvernement :

- Privilégier au maximum les activités extérieures ;
- Recommander fortement le port du masque dans les lieux clos et lors des événements forçant la promiscuité entre les personnes
- Porter une grande attention à l'organisation sanitaire des grands événements qui pourront avoir lieu sur le territoire de votre commune ;
- Rappeler l'importance des gestes barrières dans la lutte contre la transmission du virus de la Covid-19 : inciter à un lavage ou à une désinfection régulière des mains, assurer le renouvellement de l'air dans les espaces clos, etc...
- Inciter les personnes à se faire tester et à respecter le temps d'isolement prescrit en cas de dépistage positif au virus de la Covid-19.

Par ailleurs, outre le respect des gestes barrières, il convient de rappeler que la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre les formes graves occasionnées par virus de la Covid-19. A cet égard, le gouvernement entend concentrer l'effort de vaccination auprès des personnes vulnérables notamment âgées de plus de 60 ans.

Des conseillers numériques à votre service !

Vendredi 1^{er} juillet 2022 de 14h à 16h, salle du Conseil Municipal, mairie de Lombron.
Informations : 02.43.74.08.08

Communiqué PATAPOUF et ECOLE PIERRE DE RONSARD

En raison du plan Vigipirate, la Fête de l'école se déroulera à l'école Pierre de Ronsard.

Rendez-vous le Samedi 2 juillet à 13h30 pour célébrer la fin de cette année scolaire.



Fermeture Estivale Services Municipaux

Mairie : Vendredi 15 juillet toute la journée
Agence Postale Communale : du 01 au 06 août inclus

Nouveau à Lombron

Mme BRAULT Stéphanie, hypnothérapeute
1626 route de la Martinière
72450 Lombron
Contact : 06.72.13.94.91

Communiqué ALEOP

La Commission à la Région a bien validé la continuité du car scolaire DUNEAU—LOMBRON—LA FERTE BERNARD pour la rentrée de septembre prochain.

ALEOP remercie l'implication forte de la Commune et des habitants de Lombron et la liste communiquée des élèves qui utiliseront ce car scolaire en septembre prochain. Les familles peuvent s'inscrire dès à présent **jusqu'au 19 juillet 2022**.

Rdv sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr/rentree>

Communiqué Syvalorm

Durant les vacances d'été, du **Lundi 11 juillet au Vendredi 26 août 2022**, l'accueil du public se fera le matin de 9h à 12h du lundi au vendredi. Les bureaux sont fermés au public les après-midi.

Comité des fêtes de Lombron

BRIC à BRAC espace Alice et Ernest Guitton le **samedi 16 juillet 2022 de 08h00 à 18h00** (arrivée des exposants à partir de 6h00).

Exposants 1,50 euro le mètre sans réservation, mise en place en fonction des arrivées, nombreux emplacements.

Buvette et restauration rapide sur place toute la journée.
Renseignements possibles au 06.88.79.02.59.



Bulletins d'informations : Période Estivale

La publication du bulletin d'informations sera interrompue pendant la période estivale.
Dernière publication : **Mardi 12 juillet**

Communication aux Administrés & Associations

Nous vous rappelons que l'impression du bulletin d'information se fait le jeudi matin et de ce fait le photocopieur est indisponible.
Merci de votre compréhension.

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires du **11 juillet au 06 août inclus**
Lundi 16h-18h, Mercredi et Samedi 10-12h
Fermeture Estivale du 06 au 27 août inclus.
Réouverture le lundi 29 août aux horaires habituels.

Salon de Coiffure : MISSCOIFF

Le salon sera fermé (congés d'été) du **Samedi 09 juillet au Samedi 23 juillet inclus**.
Réouverture Mardi 26 juillet.

Lombron Sports

Pour compléter ses effectifs en U14 et en U15 le club de foot de LOMBRON recherche quelques joueurs nés en 2008 & 2009.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le 06.80.47.99.91

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Du 9 juin au 13 juillet Donnez votre avis

Comment ?

1. Sur les registres papiers dans chaque mairie et au siège de la collectivité à Montfort
2. Par courrier électronique : plui@cc-gesnoisbilurien.fr
3. Par voie postale, dans un courrier adressé au :
Président de la commission d'enquête publique relative au PLUi
Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien, Parc des Sittelles
72450 Montfort-le-Gesnois

Où ?

1. Le dossier papier sera consultable dans les mairies des communes pôles (Bouloire, Connerre, Montfort-le-Gesnois, Saint Mars-la-Brière et Savigné l'Évêque)
2. Le dossier en version numérique est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes.
3. Lors des permanences des commissaires enquêteurs au sein des communes

Contact

www.cc-gesnoisbilurien.fr/plui PLUi du Gesnois Bilurien Cdc Le Gesnois Bilurien



Calendrier des permanences ?

1. Vous souhaitez rencontrer un commissaire enquêteurs ? Voici le calendrier de leurs permanences :

	Permanences de la commission d'enquête		
Siège Cdc à Montfort	Jeu 9 juin de 9h à 11h	SAVIGNE L'ÉVEQUE	Mercredi 15 juin de 14h à 17h Vendredi 1er juillet de 9h à 12h
ARDENAY S/MERIZE	Jeu 23 juin de 15h à 17h30	SILLE LE PHILIPPE	Vendredi 8 juillet de 8h30 à 11h30
BOULOIRE	Vendredi 17 juin de 14h à 17h Lundi 11 juillet de 9h à 12h	SOULITRE	Vendredi 8 juillet de 9h à 11h
CONNERRE	Mercredi 22 juin de 9h à 12h Samedi 2 juillet de 9h à 11h30	ST CELERIN	Mardi 5 juillet de 14h à 17h
COUDRECIEUX	Samedi 9 juillet de 9h à 11h30	ST CORNEILLE	Vendredi 24 juin de 15h à 18h
FATINES	Mardi 14 juin de 9h à 12h	ST MARS DE LOCQUENAY	Mardi 21 juin de 10h à 12h
LE BREIL S/MERIZE	Vendredi 10 juin de 13h30 à 15h30 Mardi 28 juin de 13h30 à 16h	ST MARS LA BRIERE	Samedi 18 juin de 9h à 12h Mardi 12 juillet de 15h à 18h
LOMBRON	Lundi 20 juin de 9h à 12h Mercredi 13 juillet de 15h à 17h30	ST MICHEL DE CHAVIGNES	Mercredi 29 juin de 9h à 12h
MAISONCELLES	Mardi 21 juin de 15h à 17h	SURFONDS	Lundi 4 juillet de 15h à 17h
MONTFORT LE GESNOIS	Jeu 16 juin de 14h45 à 17h45 Mercredi 6 juillet de 9h à 12h	THORIGNE SUR DUE	Vendredi 24 juin de 14h à 17h
NUILLE LE JALAIS	Jeu 30 juin de 14h30 à 17h	TORCE EN VALLEE	Lundi 27 juin de 9h à 12h
		TRESSON	Jeu 7 juillet de 14h30 à 16h30
		VOLNAY	Lundi 13 juin de 9h à 12h



Prévenir les piqûres de tiques et la borréliose de Lyme

COMMENT ÉVITER LES PIQÛRES DES TIQUES ?

- Éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons).
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.

COMMENT EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE MALADIES PAR LES TIQUES

- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité en pleine nature puisque la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue.
- En cas de piqûre, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tique.

BORRÉLIOSE DE LYME

IL FAUT CONSULTER UN MÉDECIN DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS :

- en cas d'apparition d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend (érythème migrant), dans le mois qui suit la piqûre.

Le médecin pourra vous prescrire un traitement adapté qui permettra d'éviter l'apparition de complications potentielles.

#contrelscambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux
- Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)
- Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile
- Créer l'illusion d'une présence (programmateurs pour la lumière, la TV, etc.)

